

Nous savons, par des livres imprimés à Lyon, que quatorze imprimeurs ont exercé dans cette ville depuis 1473 jusqu'en 1483, savoir : Guillaume Le Roy, 1473 ; Nicolas Philippe et Marc Reinhard, 1477 ; Martin Husz et Jean Siber, 1478 ; Guillaume Balsarin, Jacques Buyer, Gaspard Hortuin et Perrin Le Masson, 1479 ; Sixte Glogkengiesser, 1480 ; Pierre Hongre et Mathieu Husz, 1482 ; Jean Favre et Jean Schabler, 1483.

Trois de ces imprimeurs (Marc Reinhard, Martin Husz et Perrin Le Masson) n'ont pas été inscrits sur les rôles de la taille.

Répétons-le : quatorze imprimeurs ont produit à Lyon des impressions qui ont été conservées, et aucun imprimeur ne figure sur les chartreaux jusqu'en 1484 ou 1485. La non-inscription des imprimeurs sur les rôles soit pour la taille soit pour le service militaire (11) n'a qu'une explication. Les imprimeurs auront été exemptés pour un temps par le roi des impôts et des charges militaires. Cette faveur ne doit pas surprendre de la part de Louis XI. Ce prince prit toujours un très vif intérêt à l'imprimerie.

« Le iiij<sup>e</sup> jour d'octobre mil iiij<sup>e</sup> lviii (1458) ledit s<sup>r</sup> Roy ayant entendu que mess<sup>re</sup> Jehan Guthemberg chevalier demourant à Mayence, pays d'Allemaigne, homme adextre en tailles de caractères de poinçons, avoit mis en lumière l'invention de imprimer par

---

(11) Aucun imprimeur ne figure pas non plus sur l'inventoire des arnois » de 1472. Les *Establies* de janvier 1492 (1493) portent les noms de plusieurs imprimeurs, entre autres de Guillaume Le Roy, de Jean Schabler, de Jacques Arnollet, de Jean l'imprimeur (de Genève), etc.